

Assises du tiers secteur de la recherche : programme adapté

Les Assises sont repoussées mais les plénières maintenues en format virtuel] - Le “tiers secteur de la recherche” désigne les activités de recherche, d'innovation, de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand, du secteur marchand à but non lucratif et des organisations à but lucratif de petite taille, souvent en collaboration avec les laboratoires académiques. Pourtant ces acteurs ne bénéficient pas de financements ou d'accompagnement dédiés à la recherche, d'où la naissance de ce "tiers secteur".



1. [Le concept](#)
2. [Intérêt pour les scientifiques et les étudiants des laboratoires académiques](#)
3. [Objectifs de ces Assises](#)
4. [En pratique](#)

Le concept

Le “tiers secteur de la recherche”, c’est vous, c’est nous ! Il désigne les activités de recherche, d'innovation, de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et

solidaire, groupements professionnels, etc.) et des organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux, etc.). Ces savoirs et ces connaissances sont souvent produits dans des co-recherches réalisées avec les laboratoires de recherche des universités et des organismes nationaux de recherche.

Mais aujourd'hui, les acteurs du tiers secteur bénéficient peu ou pas de financements et d'accompagnements dédiés à la recherche. De cette prise de conscience est née la notion de "Tiers secteur de la recherche" (TSR).

Pour les chercheurs et les laboratoires, doctorants et étudiants en master compris, les Assises représentent une opportunité forte pour créer du lien avec de nombreuses autres structures locales et nationales partageant des constats et besoins communs, échanger sur des sujets avec des représentants d'institutions impliquées dans ces démarches (collectivités, établissements de recherche, structures finançant des projets de recherche, etc.), initier des collaborations entre les pôles publics de recherche et les partenaires du TSR.

Intérêt pour les scientifiques et les étudiants des laboratoires académiques

Pour les chercheurs et les laboratoires, doctorants et étudiants en master compris, les Assises représentent une opportunité forte pour créer du lien avec de nombreuses autres structures locales et nationales partageant des constats et besoins communs, échanger sur des sujets avec des représentants d'institutions impliquées dans ces démarches (collectivités, établissements de recherche, structures finançant des projets de recherche, etc.), initier des collaborations entre les pôles publics de recherche et les partenaires du TSR.

Objectifs de ces Assises

L'enjeu des Assises est d'ouvrir les politiques de « recherche et innovation » à toute la société et de renforcer les partenariats entre le tiers secteur de la recherche (TSR) et le pôle public d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).

En pratique

En raison du contexte sanitaire, les Assises telles qu'elles ont été initialement imaginées sont repoussées. Les deux temps de plénières sont cependant maintenus en format virtuel :

- première plénière sur les enjeux nationaux du tiers de secteur de la recherche : "Structurer le tiers secteur de la recherche - Freins institutionnels et marges de manœuvre"
Lundi 30 novembre de 9h à 12h30
- Une réunion d'échanges sur la capitalisation des enjeux territoriaux et sur la stratégie régionale à adopter : "Quelles politiques territoriales en soutien au tiers secteur de la recherche ?"
Mardi 1er décembre de 9h à 10h (attention, changement d'heure par rapport au préprogramme)

L'inscription est obligatoire et se fait [via ce lien](#).

Pour plus d'information, rendez-vous sur le [site des Assises](#).